



Être maître

Co-crée ma voie...

Quand je demande à Dieu de m'éclairer sur ma voie, il me répond qu'il m'a donné le privilège de venir sur terre pour tracer moi-même ma voie, selon mes expériences passées.

Quand je demande à mon âme de me guider vers ma voie, elle me répond qu'elle respecte notre entente de m'accompagner avec compassion et amour 24 heures/24 heures pour toute la durée de ma vie.

Quand je demande à mes Guides de lumière de m'éclairer ma voie, je les entends rire gentiment de moi, puisqu'ils ne sont là que pour m'apporter support, accompagnement et appui, m'offrant de me faire voir toutes les merveilles en moi.

Quand je demande à mes anges de me dicter des conseils sur ma vie, ils me donnent leur plus beau sourire et battent de leurs ailes protectrices.

Je constate, que c'est moi qui dois donner la permission, la direction, la guidance, la lumière et la projection de ma voie; eux ils sont tous là m'honorant de leur présence, n'attendant que les ordres.

C'est moi le Co-Créateur, l'imprésario de mon film et tout doit venir de moi, c'est moi le Maître de ma vie sur terre. De ma voix, je dicte ma voie tel que je l'imagine aujourd'hui et tous ces êtres qui m'accompagnent dans mon cheminement de vie l'accueillent avec soulagement et applaudissement.

Chaque parole, chaque propos, chaque pensée sont reçus comme un ordre formel et stimulant, permettant aux exécutants d'amour de créer un nouveau scénario de vie. Ils pourront tous se mettre à la tâche et apporter leurs talents, leurs aides, leurs dons pour faire de ma vie une expérience grandissante.

Ce qui sabotait le merveilleux film de ma vie, n'était que la gymnastique de mes pensées négatives provenant de l'ombre de mes émotions basses. Je me pardonne pour tout et je débute avec l'aide de mon moi fusionné, la création de ma nouvelle vie.

Dans ce film, j'ai accès à tout ce que mon cerveau peut imaginer soit l'abondance, la prospérité, la richesse et toutes les gammes positives des émotions et vibrations hautes.

Ici et maintenant, ma vie commence et tout est possible

Normand Brisson

**Institut de Formation
Essentiellement... pour
vous**

Et si on se

lançait des fleurs...

Fête nationale du Québec

Le Mouvement national des Québécoises et Québécois

Fondé en 1947, le Mouvement national des Québécoises et Québécois regroupe 18 Sociétés nationales et Saint-Jean-Baptiste œuvrant dans autant de régions du Québec. Il s'intéresse de façon générale à tout ce qui touche les intérêts, les aspirations et le devenir de la nation québécoise.

Il se consacre plus particulièrement à promouvoir la souveraineté, la langue française et la fierté nationale. N'étant affilié à aucun parti politique, ses actions et prises de position sont celles de citoyennes et de citoyens qui se sont réunis librement afin de participer aux débats démocratiques qui entourent l'avenir du Québec.

Un Québec souverain, pluraliste et démocratique

Le MNQ a pris officiellement position en faveur de la souveraineté du Québec en 1969. Depuis, il contribue sans relâche à approfondir et à diffuser cette option.

C'est dans une perspective civique et démocratique que le MNQ milite pour l'indépendance nationale du peuple québécois. Celui-ci, défini de manière inclusive, comprend l'ensemble des personnes établies à demeure au Québec et soumises à ses lois, sans distinction d'origine,

de langue maternelle ou de croyance religieuse.

En tant que membres de la nation québécoise, ces personnes sont égales entre elles; elles ont un droit égal à la protection de la loi et un droit égal de participer à la délibération démocratique sur le devenir national. Elles sont également copropriétaires des institutions politiques québécoises.

Le français, langue nationale du Québec

La défense du français, langue commune et langue nationale du Québec, est un élément central de l'action du MNQ.

Dans une perspective démocratique d'égalité des citoyens, l'usage d'une langue commune permet à chacun de participer pleinement à la vie de la nation, quelle que soit sa langue maternelle. Le droit à son apprentissage doit être considéré comme fondamental. Sans nier l'in-

térêt des individus à savoir s'exprimer en d'autres langues, le français doit être clairement, pour tout Québécois, la seule langue requise pour l'accomplissement de ses devoirs de citoyens et, sauf situation exceptionnelle, la seule langue nécessaire à l'accomplissement de ses obligations professionnelles.

Au Québec, le français s'impose naturellement comme langue commune et aussi comme langue nationale. La langue française est en effet au cœur de l'identité québécoise; elle est le fil conducteur de sa continuité historique, son trait distinctif le plus visible par rapport aux sociétés avoisinantes. Elle confère à la société québécoise une personnalité qui lui est propre. Sa promotion et son rayonnement concernent donc tous les Québécois, au-delà de leurs origines.

La fierté québécoise

Depuis ses tout débuts, le MNQ se consacre à stimuler l'appartenance et l'attachement au Québec en organisant différentes manifestations de fierté.

En 1984, le gouvernement du Québec lui confiait la maîtrise d'œuvre de la Fête nationale du Québec. Année après année, le

MNQ a accompli ce mandat avec le souci constant d'unir les Québécoises et les Québécois de toutes les régions et de toutes les origines autour de thèmes rassembleurs. En plus des événements nationaux de Québec, Montréal et Hull, la Fête nationale du Québec donne lieu à quelque 800 manifestations locales réparties sur l'ensemble du territoire.

Depuis plusieurs années, le MNQ souligne également l'anniversaire du drapeau québécois. En 1998, à l'occasion du 50e anniversaire du fleurdelisé, il obtenait de l'Assemblée nationale que la journée du 21 janvier soit dorénavant reconnue comme l'anniversaire officiel de notre emblème national.

Afin de souligner la contribution de personnalités qui se sont illustrées d'une façon exceptionnelle au développement du Québec, le MNQ décerne régulièrement plusieurs prix honorifiques.

Ces initiatives nationales de promotion de la fierté s'ajoutent à celles des dix-huit Sociétés nationales et Saint-Jean-Baptiste affiliées pour un français de qualité, la connaissance de notre histoire nationale et le développement régional.

Formation d'un comité provisoire de loisirs et de sports

Monsieur Gilles Bourgoin (436-6764) a été nommé président du Comité provisoire ayant le mandat de la Ville de Prévost de voir à constituer une relève dans les secteurs des Domaines Tourmalin, Clos Prévostois et Place Bon Air pour réorganiser les loisirs et les sports.

Madame Hélène Cholette (569-9505) a été nommée secrétaire du comité provisoire.

Tous les résidents de ces secteurs qui souhaitent participer à la réorganisation des loisirs et des sports entre en communication avec le président ou la secrétaire du comité provisoire

Avis de recherche

Nous sommes à la recherche de bénévoles passionnés(es) de lecture, de livres et de littérature

Vous avez quelques heures de libre...



Pour information :
Christian Schryburt
(450) 224-8888 poste 230
Louise Périard
(450) 224-5231 poste bibliothèque

